

Prospection archéologique dans le Morbihan intérieur

Patrick NAAS
Responsable d'un Programme de
Prospection Inventaire sur le Morbihan

Le paysage évolue, les méthodes pour l'interroger aussi. L'analyse de quelques sites archéologiques remis dans leur contexte chronologique mais aussi dans celui de leur découverte permet de voir, au-delà du monument ou du tesson, la cohérence des traces de l'activité humaine.

La prospection archéologique : définition et méthodes

La prospection archéologique consiste à localiser et à identifier des sites inédits ou mal connus. Pour simplifier à l'extrême, on peut dire que les sites archéologiques sont matérialisés par des vestiges immobiliers et mobiliers qui se trouvent soit hors du sol soit enfouis dans le sol.

Les vestiges hors du sol, a priori aisément reconnaissables (monuments mégalithiques, tumulus, enceintes fossoyées, mottes castrales) ont constitué l'essentiel des premiers inventaires archéologiques effectués à partir du XIXe siècle. Malgré leur intérêt, ces premiers inventaires restent très lacunaires. On observe par exemple que la densité des sites archéologiques décroît au fur et à mesure que l'on s'éloigne des centres urbains et, plus

particulièrement pour la Bretagne, des zones littorales où étaient implantées les premières sociétés archéologiques. On s'aperçoit également que le repérage des vestiges concerne surtout les zones facilement accessibles au détriment des zones boisées ou accidentées. Des prospections récentes, comme celle dans le Morbihan des mégalithes des Landes de Lanvaux par Ph. Gouezin, ont montré qu'il existe des zones encore mal connues abritant de nombreux vestiges inédits. On notera d'ailleurs au passage que le caractère apparent des vestiges n'empêche pas leur destruction, bien au contraire. Il suffirait pour s'en convaincre de citer, à la lumière du premier recensement de 1847 par Cayot-Delandre des enceintes et mottes dans le département du Morbihan, le lourd tribut payé à l'agriculture par ces ouvrages en terre depuis 150 ans. Il n'est malheureusement pas rare de voir, de nos jours, des vestiges (parfois importants et répertoriés) disparaître en quelques

heures lors de travaux d'aménagement. D'autres disparaissent plus lentement comme ces tumulus écrêtés et nivelés d'année en année par les labours successifs.

Mais la plupart des vestiges archéologiques restent peu apparents (et donc inaccessibles), soit parce qu'ils ont été détruits et éparpillés en surface soit parce qu'ils sont enfouis dans le sol (principe de superposition des couches ou stratigraphie) ou les deux à la fois. L'exemple type est la ferme ou villa gallo-romaine détruite lors de labours profonds mais dont le site reste matérialisé en surface par des gisements de tuiles (*tegulae* et *imbrices*), matériaux standardisés en terre cuite largement utilisés au début de notre ère. En fait, il n'est pas rare de voir conservés dans la couche archéologique non perturbée les fondations des murs ainsi que les systèmes de fossés souvent associés repérés par avion.

Le repérage des sites enfouis et/ou détruits s'effectue à partir d'une série d'indices, plus ou moins pertinents selon le terroir et la période chronologique concernée. Ces indices peuvent être de différents types :



Botcalper (Pluvigner). Ellipse de défrichement d'après le cadastre de 1840.

- "Anomalies" du parcellaire, notamment à partir de l'étude attentive du cadastre napoléonien. On peut citer les ellipses bocagères dites de défrichement ainsi que les enceintes subcirculaires particulièrement caractéristiques.

- La microtoponymie, c'est-à-dire la désignation des parcelles sur la matrice cadastrale ou dans la tradition orale. En effet, le nom des parcelles peut être lié à la présence de vestiges archéologiques aujourd'hui détruits. Les microtoponymes peuvent être simplement descriptifs, comme Goh Quer (vieux village), Mangouer (murs maçonnés), Kerru (maison rouge) lié à la présence de tuiles. Ils peuvent aussi, lorsque les vestiges ont été magnifiés par la tradition orale, se présenter sous la forme de toponymes d'embellissement, comme Coh Castel (vieux château) ou Goh-Illis (vieille chapelle).



Talvern Nevez. Tumulus écrêté de l'Age du Bronze.

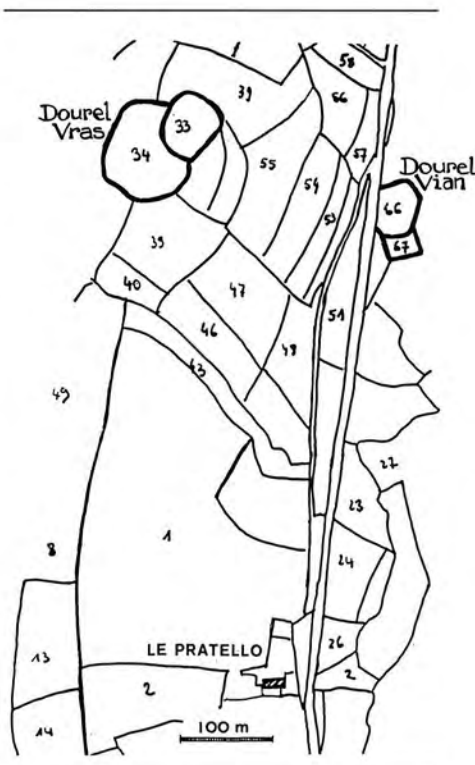
- Les gisements de surface : il s'agit de tout ce qui est noté et collecté lors d'une prospection de surface sur sols labourés : matériaux de construction (moellons, matériaux de couverture en terre cuite), céramique, outils (haches polies, herminettes, pesons de tisserand ...), microlithes (éclats de silex, quartzite), meules à broyer ou meules rotatives, déchets métallurgiques (scories de fer) etc... La localisation (maillage) et la consignation des artefacts se trouvant en surface peut fournir des indications précieuses avant même d'envisager une opération de fouille qui finalement, en regard du nombre de sites connus, reste une opération à caractère exceptionnel.



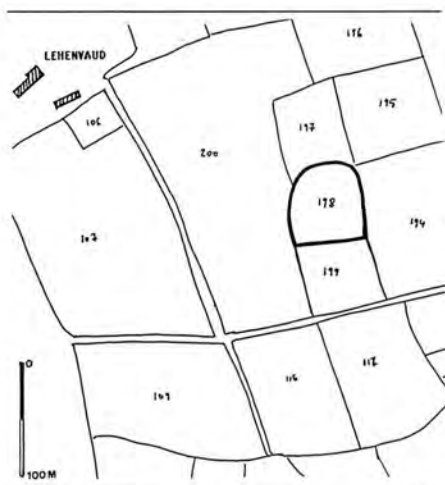
Pont d'En-Bas (Réguiny). Enclos sur maïs (Cliché P. Gicquel, août 1989).

- La prospection aérienne qui exploite les anomalies de croissance de la végétation, particulièrement en période de sécheresse, pour déceler des structures : traces plus claires de la végétation prématurément desséchée à l'aplomb de murs arasés, traces plus sombres trahissant une végétation plus vigoureuse à l'aplomb d'anciens fossés comblés. Ainsi en 1989 et 1990, plus d'un millier d'enclos ou de structures à fossés ont été découverts en Bretagne. Une fois repérées et photographiées, ces structures sont ensuite reportées sur un plan cadastral.

A part les cas simples de monuments bien conservés, le repérage d'un site archéologique dans un paysage donné peut être complexe ou, en tout cas, requiert des investigations parfois poussées (prospection géophysique : électrique, magnétique ...). On peut, pour clore cette introduction, donner un exemple très simplifié mais caractéristique des phases de découverte d'un site archéologique. Au nord du village de Bot-Pohic en Saint-Barthélémy, la matrice cadastrale révèle deux petites parcelles appelées Goh Querec (diminutif de Goh Quer). Une première prospection de surface (1988) a livré quelques fragments de tegulae et de tessons gallo-romains très érodés



Kerbernard (Pluvigner). Enceintes d'après le cadastre de 1840.



Lehenvaud (Guénin). Retranchement d'après le cadastre de 1829.



Lehenvaud (Guénin). Vue aérienne. Enceinte disparue repérée sur sol labouré.

ainsi qu'un petit fragment de silex. En 1990, la prospection aérienne a permis de découvrir un ensemble complexe d'enclos juxtaposés (on pourrait parler ici de stratigraphie horizontale) qui indique plusieurs phases d'occupation (ce que confirme la découverte plus récente de poterie pré-romaine et un fragment de hache en dolérite).

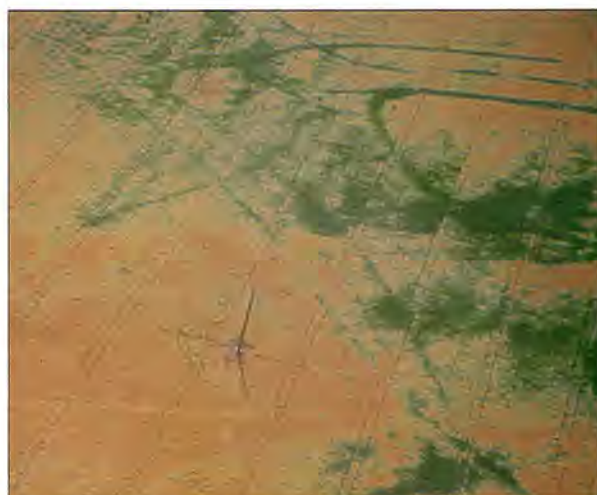
Ce qui apparaissait comme un site faiblement caractérisé en prospection de surface s'avère en fait une juxtaposition de structures s'étendant sur plus de dix hectares. La vision qu'on a d'un site (que ce soit dans l'espace qu'il occupe ou, dans le temps, les séquences chronologiques repérées) dépend avant tout des moyens mis en oeuvre.

Quelques exemples de localisation de vestiges

On peut illustrer ce qui précède en évoquant, à travers quelques exemples, la localisation des enceintes et des éperons barrés.

Les enceintes

Au sud du village de Kerbernard (Pluvigner), près de la route Auray - Pontivy, l'ancien cadastre permet de localiser deux groupes d'enceintes identifiées à la fois par le parcellaire (parcelles 33, 34, 66 et 67) et par la microtoponymie (tourelle > dourel). De ces deux ouvrages en terre ne subsiste plus aujourd'hui qu'un talus légèrement



Kervasselour (Plumeliau). Vue aérienne lors de la sécheresse de 1989. Enclos proto-historique et gallo-romain.

curviligne correspondant au côté le plus à l'est de la parcelle 66. Seul un examen attentif de la forme du talus, plus massif que les talus environnants, et la consultation du cadastre napoléonien permet d'identifier ce vestige résiduel dans le paysage actuel.

L'enceinte de Lehenvaud (Guénin), près de Baud, décrite par Cayot-Delandre en 1847 a également disparu. On peut cependant localiser son emplacement

exact grâce au cadastre napoléonien (parcelle 198), à la microtoponymie (Hachetel, francisation du microtoponyme er Hastel - le château), mais également par la prospection aérienne où elle apparaît à la faveur d'un labour récent. Remarquons au passage que cette enceinte est située près de Lehenvaud (le vieux Baud), probablement une dédicace secondaire, comme il en existe souvent dans les paroisses bretonnes primitives désignées par un anthroponyme, au personnage fondateur de la paroisse de Baud.

Outre la grande vulnérabilité de ce type de vestiges déjà évoquée plus haut, ajoutons ici que le problème des enceintes reste très complexe et encore mal cerné, à la fois du point de vue typologique en raison de la variété des formes et des dimensions de ces structures (talus, fossés, superficie), du point de vue chronologique parce qu'elles ont existé à toutes les époques, du néolithique au Moyen-Age, et du point de vue de leur destination puisqu'elles peuvent avoir une fonction sociale (enceinte castrale), défensive, cultuelle (enceinte sacrée) ou domestique (habitat hypothétique ou même plus prosaïquement enclos pour animaux).

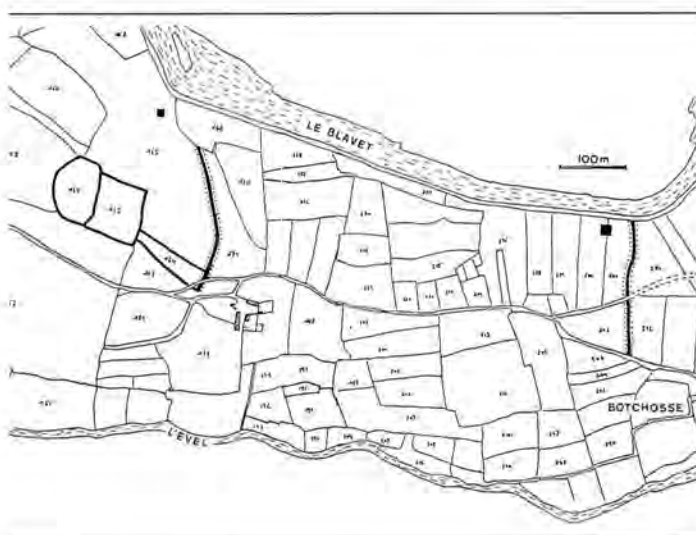
Les éperons barrés

Les éperons barrés sont des sites de hauteur isolés par le méandre encaissé d'une rivière, parfois à la jonction de deux cours d'eau ou, sur le littoral, situés face à la mer.

La consultation d'une carte IGN au 25 000e et l'étude du cadastre ancien peuvent fournir des indices indiscutables sur les aménagements qui apparaissent dans le parcellaire.

Ainsi à Botchosse (Baud), un promontoire formé par un substrat de Grès armoricain plus dur, à la confluence de l'Evel et du Blavet, a été aménagé ainsi que l'attestent deux larges remparts orientés nord sud barrant l'éperon. On remarquera également la présence d'une enceinte de grande dimension comportant un réseau de parcelles annexes (enceinte castrale et basse-cour ?) peut-être postérieure (médiévale ?) utilisant alors des aménagements qui pourraient remonter aux derniers siècles avant notre ère (La Tène).

A l'instar de l'éperon de Saint-Adrien (Arzano - 29), sur l'Ellé, à la frontière entre les Vénètes et les Osismes, fouillé depuis 1990 par D. Tanguy, l'éperon de Castennec (Bieuzy) sur le Blavet conditionne fortement le paysage antique au nord des Landes de Lanvaux. Un talus important, atteignant par endroit 4 mètres de haut, barre au nord le promontoire, au niveau de l'actuel village de Castennec. La fréquentation du promontoire est ici attestée du néolithique au Moyen-Age (cachettes de haches polies, stèle gauloise et enclos fossoyés, vicus gallo-romain, fortification médiévale, prieurés).



Botchosse (Baud). Eperon barré et enceinte (les talus en gras sur le relevé existent encore actuellement).



Le rempart de Castennec (Bieuzy).

Les sites et leur environnement

Si la localisation des sites pose surtout des questions d'ordre méthodologique, la lecture d'un site dans un paysage qui a lui-même évolué pose des problèmes d'interprétation plus complexes. On s'en convaincra à travers quelques exemples.

Coffres mégalithiques au Roh Du

Un peu à l'écart et à l'est de la vallée du Blavet, dans la forêt de Floranges, près du Roh-Du (La Chapelle-Neuve) se trouvent dans un périmètre de quelques centaines de mètres de côté trois monuments mégalithiques, dolmens "simples" (ou coffres mégalithiques) à dalles longitudinales posées de champ dont l'entrée est obturée par un muret de pierres sèches. Le plus connu de ces monuments, Roh-Du I, a été découvert en 1929 et intégré plus récemment dans un parcours touristique géré par le département. Les deux autres monuments, Roh Du II et Marh Du, situés à proximité, n'ont été découverts qu'en 1984 (prospection P. Naas). La fouille récente de Roh-Du II par Ph. Gouezin permet de rattacher ces monuments au campaniforme, période charnière entre

le néolithique final et l'Age du Bronze (environ 2000 av. J-C), ce type de sépulture pouvant d'ailleurs constituer du point de vue typologique une transition entre les sépultures mégalithiques collectives et les premiers coffres de l'Age du Bronze.

On peut sur cette prospection, suivie d'une fouille, faire plusieurs remarques.

La première remarque est qu'il est nécessaire de resituer un monument dans son environnement archéologique. Dans ce cas précis, les trois monuments constituent ici un groupe homogène à la fois du point de vue géographique et du point de vue typologique. Un inventaire lacunaire et la disparition inopinée des monuments découverts récemment (par exemple à la suite de la tempête de 1987 et des travaux forestiers qui ont suivi) aurait fait conclure pour le dolmen du Roh-Du I à un monument atypique et isolé, terminologie qui n'explique rien en dehors de l'embarras dans lequel se trouve le chercheur. Conservation du patrimoine et aspect scientifique, très scindés du point de vue administratif, sont évidemment liés.

La seconde remarque concerne l'environnement "naturel" des monuments évoqués. Il ne faut évidemment

pas se laisser abuser en associant les monuments à leur environnement actuel, surtout lorsque le cadre forestier se prête à une vision romantique. Dans le cas précis des petits dolmens de la forêt de Floranges, l'analyse palynologique par D. Marguerie du paléosol piégé sous le dolmen a montré pour le néolithique final un environnement

royale de Floranges) n'intervient pas avant le XVIII^e siècle.

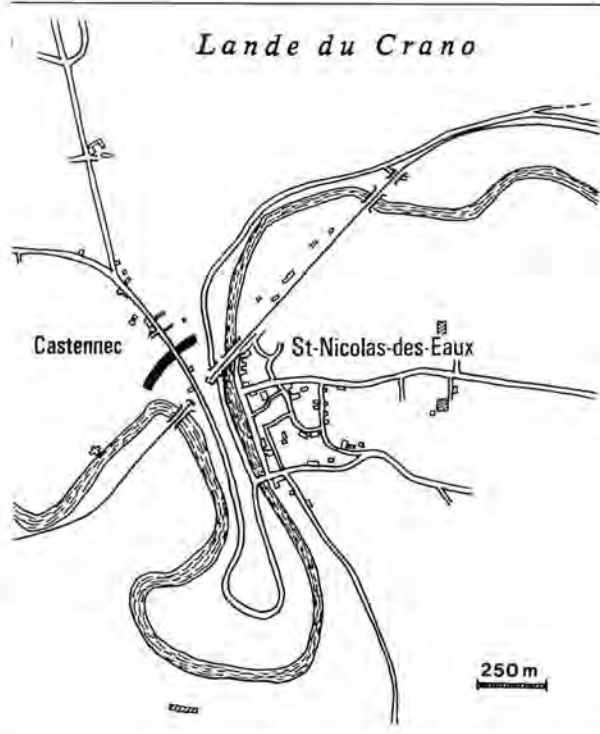
Une dernière remarque concerne le rapport existant entre la répartition résiduelle de vestiges dans une zone donnée et le substrat géologique. Si l'on compare une carte de répartition résiduelle des monuments mégalithiques et du mobilier néolithique (haches, meules) avec une carte géologique, on constate que les sépultures se concentrent presque exclusivement sur les zones granitiques ou la bande orthogneissique de Lanvaux alors que le mobilier est essentiellement concentré sur les plateaux schisteux, au-dessus de l'Evel et du Tarun.

On pourrait un peu rapidement en conclure qu'il existait une zone culturelle et funéraire sur les hauteurs granitiques des Landes de Lanvaux où se concentrent les monuments mégalithiques alors que les zones schisteuses le long de l'Evel, au nord des Landes de Lanvaux, semblent davantage constituer un espace économique à vocation agricole (haches, meules, absence de mégalithes).

Sans évidemment minimiser l'importance du substrat (notamment l'utilisation des matériaux nécessaires à la construction des monuments mégalithiques), ce raisonnement qui tendrait à conclure hâtivement à cette spécialisation en zones spécifiques (ici nettement différenciées par les substrats) ferait abstraction de l'effet exercé par le paysage actuel sur la prospection elle-même. En effet, les Landes de Lanvaux économiquement peu exploitées de nos jours présentent des conditions favorables à la préservation de sites mégalithiques mais défavorables à la découverte de mobilier qui sont surtout le fait d'agriculteurs. Pour les zones remembrées et très cultivées, au-dessus de l'Evel, on peut faire un raisonnement analogue mais diamétralement inverse : destruction de monuments possibles au voisinage des Landes de Lanvaux, conditions favorables aux trouvailles fortuites lors de labours par les agriculteurs. Par ailleurs, on remarquera que cette hypothèse d'un zonage est démentie par l'analyse palynologique (cf supra).

Le gué de Saint-Adrien sur le Blavet

Une observation intéressante peut être faite en étudiant la répartition résiduelle des menhirs dans la vallée moyenne du



L'éperon de Castennec sur le Blavet.

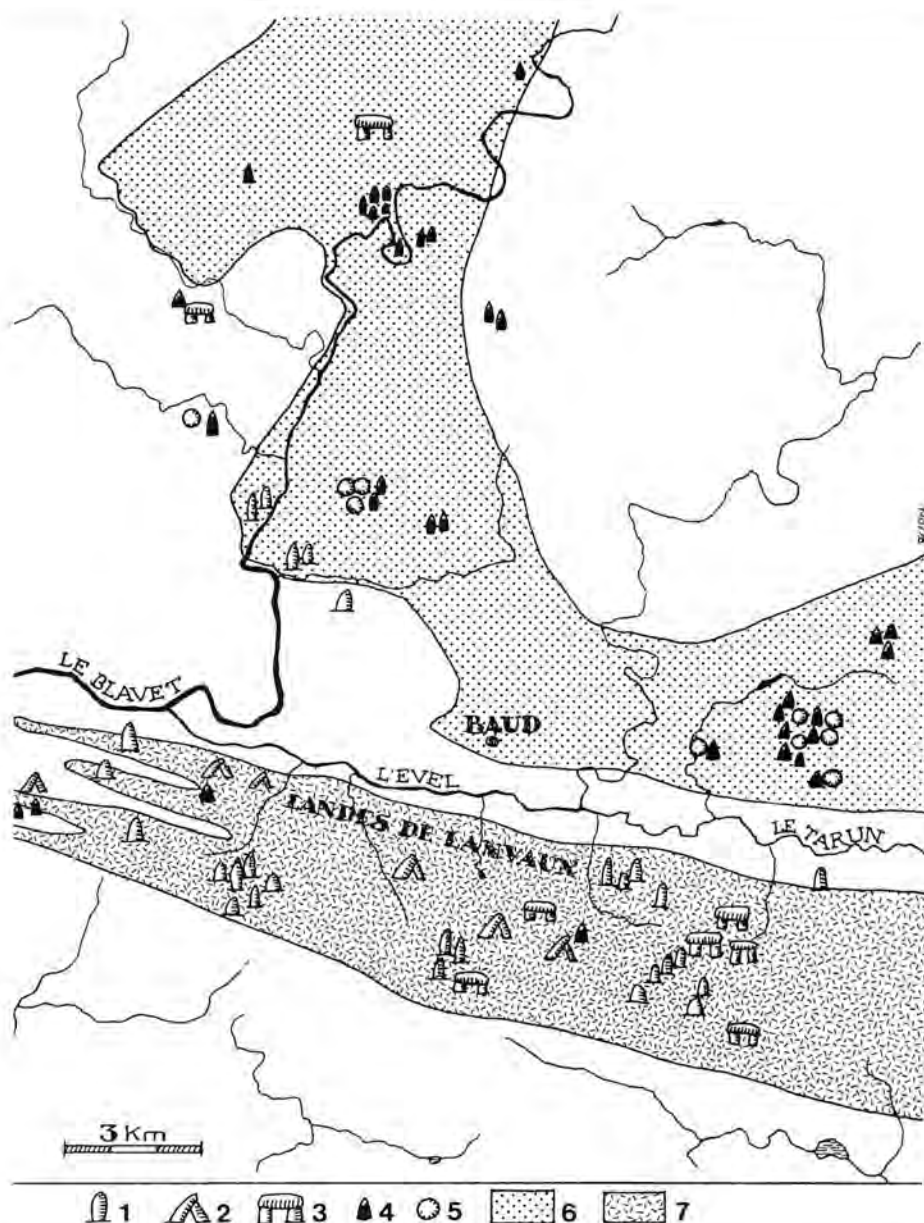
ouvert où les arbres sont peu nombreux et une mise en culture des environs immédiats attestée par la présence de céréales. L'environnement actuel des Landes de Lanvaux est donc très différent de ce qu'il était au néolithique final. Si la tendance au défrichement a marqué le paysage notamment dans des phases d'expansion démographique et économique (La Tène, époque gallo-romaine, Moyen-Age ou plus récemment), il ne faut évidemment pas oublier qu'on assiste fréquemment au phénomène inverse de retour aux friches (bien attesté par exemple au Bas-Empire, à la suite des crises graves de la fin du III^e siècle). Le reboisement des Landes de Lanvaux (en particulier celui qui a donné naissance à la forêt



- ▲ *Le dolmen du Roh-Du 2 (La Chapelle-Neuve). Prospection de surface.*
- ▼ *Le dolmen du Roh-Du 2 fouillé par Ph. Gouézin (Cliché Ph. Gouézin).*

Blavet, particulièrement dans la zone de Saint-Adrien, à cheval sur les communes de Saint-Barthélémy, Baud et Quistinic. La relative concentration de mégalithes qu'on constate de part et d'autre du Blavet (constatation renforcée par le fait que cette répartition est issue de découvertes indépendantes

et non d'une prospection unique) évoque une zone de passage sur cette rivière. La présence à cet endroit d'un site gallo-romain et de deux chapelles médiévales sur les rives du Blavet (Le Temple et Saint-Adrien) confirment cette implantation privilégiée près d'une zone de passage.



Région de Baud (56). Substrat géologique et répartition des monuments mégalithiques et du mobilier néolithique (d'après les données de la prospection 1986).

1. Menhir, 2. Allée couverte, 3. Dolmen, coffre, 4. Haches néolithiques, 5. Meules, 6. Micaschistes à minéraux, 7. Granite gneissique.

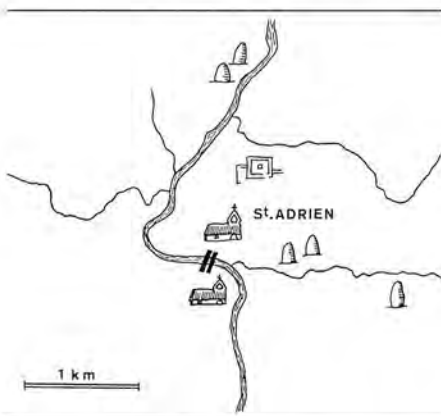
D'autres points de franchissement du Blavet sont ainsi balisés par la présence de vestiges remontant souvent à la préhistoire. Ainsi au nord de Pontivy, à

Kerfulus (Cléguérec), dans un périmètre restreint de part et d'autre du Blavet, se trouvent un menhir (aujourd'hui détruit), un souterrain de l'Age du Fer, un

important site gallo-romain, trois enceintes. On peut également citer près de Melrand, à cheval sur les communes de Bieuzy et de Plumeliau, l'éperon de Castennec déjà évoqué et qui a constitué pendant très longtemps un point de franchissement majeur du Blavet.

Le tumulus de Saint-Fiacre

Toujours pour évoquer la liaison des monuments avec leur environnement, on évoquera le tumulus de Saint-Fiacre à Melrand, fouillé par Aveneau de la Grancière en 1899. Ce monument se caractérise par un hémicycle de dalles



Le gué de Saint-Adrien (Saint-Barthélémy).

verticales jointives, la tombe étant constituée par un caveau en pierres sèches. Il est surtout remarquable par son mobilier métallique, l'un des plus beaux ensembles connus en Bretagne (notamment un poignard à manche métallique, deux pointes de flèches en bronze à pédoncule et ailerons ainsi que des fragments d'un vase en argent qui n'est pas sans rappeler celui découvert plus au nord dans le tumulus de Saint-Adrien en Bourbriac - 22). Ce tumulus est caractéristique des tumulus princiers du Bronze Ancien (vers 1800 av. J-C), tumulus dits à "pointes de flèches" - à cause du mobilier métallique et guerrier - qu'on a parfois opposés à des tumulus "à poterie" - sans objets d'apparat - de tradition plus indigène. On y a vu l'implantation de groupes intrusifs venus de l'autre côté de la Manche (civilisation du Wessex) ce que confirmerait d'ailleurs la répartition très littorale de ces monuments du Bronze Ancien, leur implantation vers l'intérieur de la péninsule étant assez réduite.

Paradoxalement, ce monument classé reste encore mal connu. Du point de vue de sa structure interne, l'on ne dispose d'aucun plan complet, le seul plan connu de 1899 étant une extrapolation (seules deux tranchées de 4 mètres ont été creusées pour atteindre la sépulture). Par ailleurs, la liaison du monument avec son territoire reste également mal définie. Il est certain que le Blavet a depuis la préhistoire été un axe transpéninsulaire



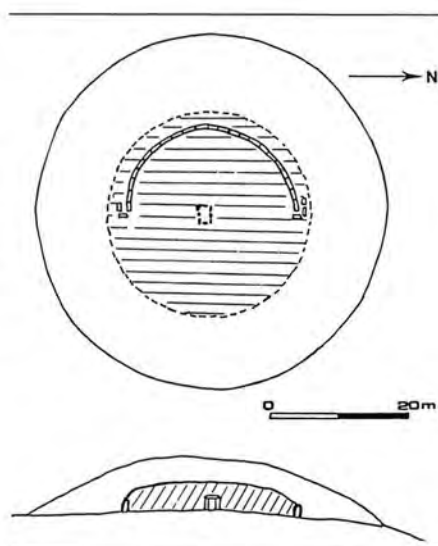
Le tumulus de Saint-Fiacre (Melrand). Age du Bronze ancien.

privilegié pour des populations venues de la Bretagne insulaire. (On sait qu'au VI^e siècle, saint Gildas venu du Pays de Galles s'est arrêté à Castennec). Au Bronze Ancien, le Blavet riche en or alluvionnaire a certainement attiré des populations qui tiraient l'essentiel de leur richesse du trafic du cuivre, de l'or et de l'ambre. La situation très particulière de Saint-Fiacre correspond sans doute à une zone de contact entre des groupes intrusifs et des populations à tradition mégalithique.

Ainsi le petit trilithe de Kermabon à 3,5 km à l'est de Saint-Fiacre, pas très différent du point de vue typologique du groupe de dolmens du Roh-Du évoqué plus haut, pourrait appartenir à cette période charnière (2000-1800 av. J-C) et être très proche chronologiquement du tumulus de Saint-Fiacre. Ces deux monuments très différents en apparence témoigneraient alors du brassage qui a pu s'opérer entre des populations se rattachant à des traditions culturelles différentes.

Si par un effet de "zoom arrière", on observe la situation respective du tumulus de Saint-Fiacre et de l'éperon de Castennec, distants à peine de 4 km, il semble difficile de ne pas imaginer une articulation entre ces deux sites privilégiés. On peut ainsi penser que le tumulus se trouvait à l'intérieur ou aux

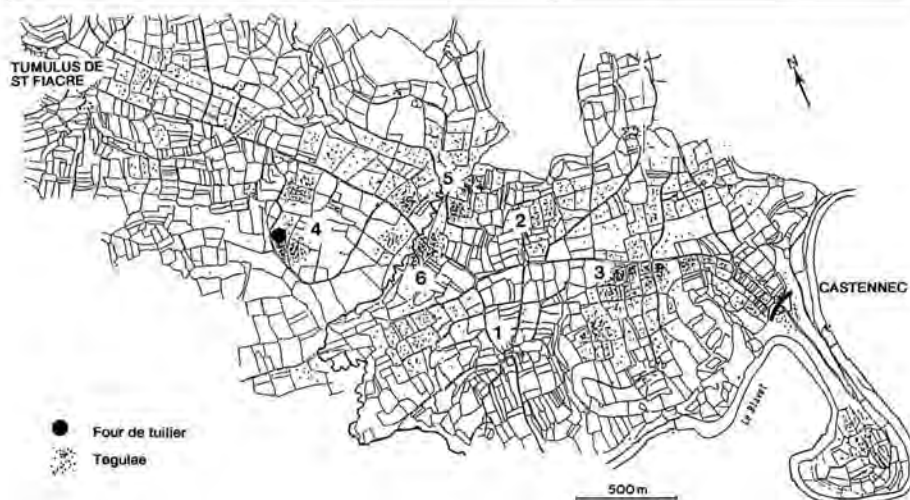
confins d'un territoire organisé à partir et autour de l'éperon de Castennec, sur la rive droite du Blavet. Nos prospections ont d'ailleurs établi que ce territoire compris entre Castennec et Saint-Fiacre correspond assez bien, pour l'époque gallo-romaine, à la superficie du vicus routier de Sulis-Castennec où se



Le tumulus de Saint-Fiacre (Méhard)
(selon A. de La Grancière).



Bieuzy. Dolmen de Kermabon.



Le vicus routier de Sulis - Castennec d'après les données de la prospection (P. Naas, 1988). 1. Bieuzy, 2. La Motte, 3. Kerangard, 4. Coet-Kerven, 5. Maneguen, 6. Pont-Press.

croisaient deux voies importantes dont l'une passe au pied même du tumulus. Il est vraisemblable que ce vicus ne fait que se superposer à une organisation de l'espace remontant à l'Age du Bronze.

Les voies anciennes dans le paysage actuel

Il était difficile de ne pas évoquer les voies de communication dont l'identification pose des problèmes méthodologiques bien particuliers. Les quelques exemples qui suivent concernent la voie Angers - Carhaix qui traverse le territoire vénète en diagonale (sud-est/nord-ouest). Cependant, même si l'organisation du réseau vicinal gallo-romain a profondément imprégné le paysage, il ne faut pas oublier que beaucoup d'itinéraires anciens ont perduré depuis la préhistoire sans qu'on puisse les rattacher à une époque précise.



► **Le réseau routier antique et médiéval au voisinage du Blavet.**
Voie médiévale en pointillé, borne milliaire : triangle.

Voie romaine et parcellaire actuel

Le paysage conserve parfois longtemps les traces d'une voie ancienne qui a disparu. Ainsi, de part et d'autre de la rivière du Tarun, entre Moustoir-Ac et Plumelin, la voie Angers - Carhaix structure fortement le parcellaire. De Penmané à Toulcoet, on constate la persistance d'une ligne de force malgré les signes de décomposition extrême quant à la matérialisation de la voie : chemin d'exploitation, chemin rural, laie forestière, limite de bois. La voie a disparu mais sa trace dans le paysage demeure. Ce qui est antique ici c'est le parcellaire et non son expression matérielle la plus apparente.

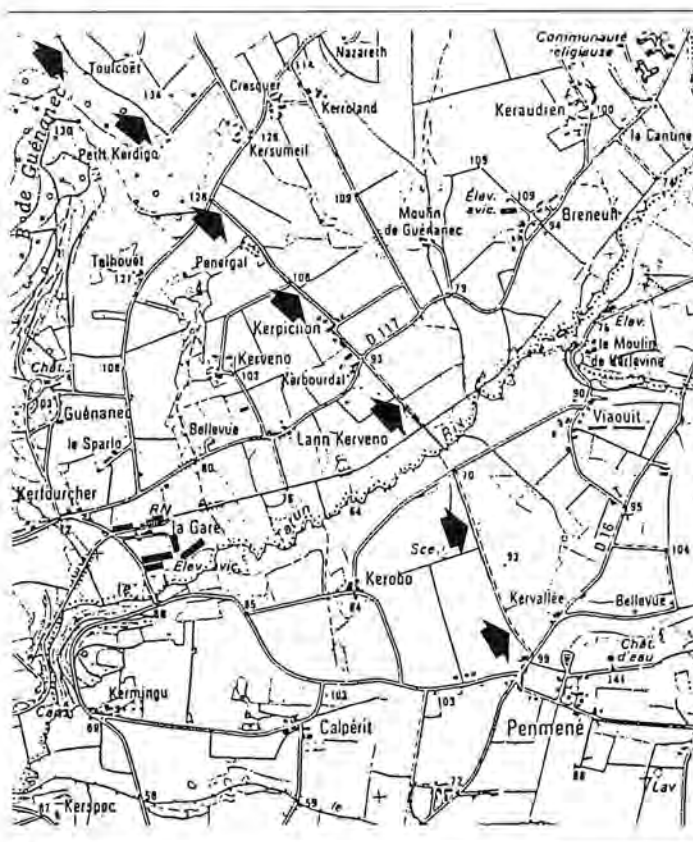
Ajoutons ici en passant qu'il faut abandonner l'idée d'une voie rectiligne au sens moderne, indifférente aux contraintes topographiques, les voies romaines apparaissant au mieux, ainsi

que cela a été parfois observé, comme une succession de lignes brisées matérialisant probablement les alignements successifs effectués par les voyers gallo-romains.

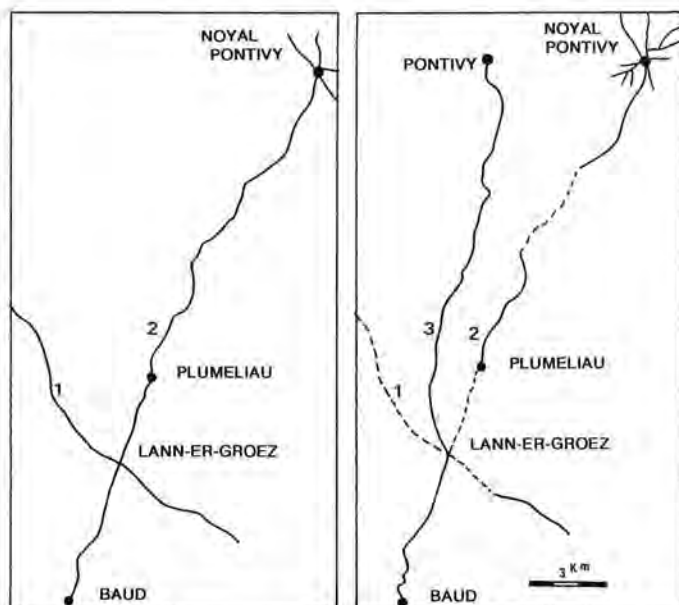
Certains vestiges situés au voisinage immédiat peuvent être liés au passage de la voie. Ainsi, la découverte récente des vestiges d'une petite motte fossoyée, à l'ouest du village de Viaouit (Moustoir-Ac), à l'endroit où la voie franchit le Tarun, fait penser que cet itinéraire était encore utilisé au XI^e ou XII^e siècle.

Un exemple de palimpseste paysager : les carrefours "mimétiques"

A Lann er Groez, au nord de Baud, où passe d'est en ouest la voie Angers - Carhaix déjà évoquée, la route moderne de Baud à Pontivy, orientée sud-nord, fait curieusement un angle vif ouvert. Ce tracé très anormal et la toponymie, qui



**La voie romaine
Angers -
Carhaix sur la
commune de
Moustoir-Ac.**



Le carrefour de Lann-er-Groez. Essai de reconstitution des modifications du réseau routier local.
 1. Voie romaine de Carhaix,
 2. Voie médiévale Baud-Noyal,
 3. Voie moderne Baud-Pontivy.

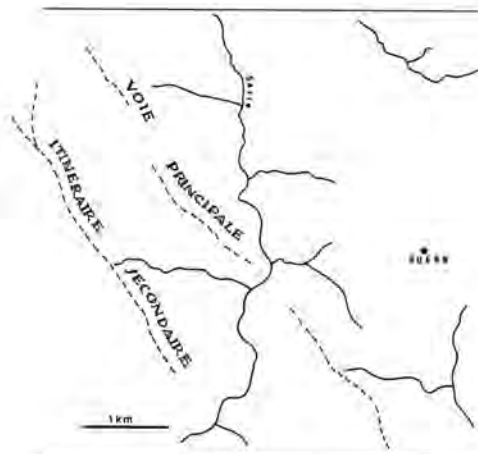
évoque un carrefour aujourd'hui disparu, permet de tirer quelques conclusions intéressantes sur la réorganisation du réseau routier local. On peut schématiquement reconstituer ces modifications de la façon suivante :

- 1) A l'époque gallo-romaine, la voie antique traverse d'est en ouest cette zone.
- 2) Au Moyen-Age, une voie orientée S-SO/N-NE reliait les paroisses très anciennes de Baud, Plumeliau et se prolongeait jusqu'à Noyal-Pontivy, centre religieux et commercial où se tenait l'une des plus importantes foires de Bretagne.
- 3) L'essor tardif de Pontivy à partir du XIV^e siècle, à la suite des faveurs qui lui sont accordées par les Rohan, modifie localement les pôles d'attraction et annonce le déclin de Noyal, aujourd'hui modeste bourgade qui a conservé de son passé l'extraordinaire disposition radiale des voies qui convergeaient vers elle. Un nouvel itinéraire reliant Baud à Pontivy, probablement à la fin du Moyen-Age, utilise la vieille route de Plumeliau jusqu'à Lann-er-Groez avant de poursuivre vers le nord en formant cet angle très marqué signalé plus haut. On se trouve donc en présence de deux

tronçons distincts qui se raccordent à cet endroit. Le carrefour où se croisaient la voie romaine et l'ancienne route médiévale a servi de point de restructuration du réseau lorsque les pôles d'attraction se sont modifiés. D'une manière plus générale les carrefours anciens continuent de fixer les rencontres de voies et de chemins secondaires alors que les changements d'orientation les ont rendu méconnaissables. On observe un phénomène analogue à quelques kilomètres au nord-est, au Croissant (Moustoir-Remungol) dont le toponyme pourrait être lié au passage d'une autre voie antique, Rennes - Quimper, et où le cadastre fait clairement apparaître la captation, à cet endroit, d'un vieil itinéraire, en provenance de Locminé vers Noyal, au profit de Pontivy.

Dédouplements d'itinéraires

On retrouve encore la voie Angers - Carhaix plus au nord-ouest, sur la commune de Guern. Ce dernier exemple montre qu'un itinéraire peut localement être soumis à des déformations linéaires, un peu comme celles étudiées sur les cadastrations antiques par G. Chouquer. En effet, une voie se modifie dans le temps même si sa direction générale reste inchangée.



La voie romaine Angers - Carhaix sur la commune de Guern. Dédoulement d'itinéraire.

Le passage peu aisé de la Sarre très encaissée, et peut-être rendu encore plus difficile, explique l'existence d'un second itinéraire, au sud-ouest et parallèle au premier. Les bornes milliaires qui jalonnent le tronçon le plus au nord témoignent de son antériorité sur le second qui est davantage marqué par la toponymie (Touldorhent, Hen(t)ven). Ce second tronçon, plus récent, était en effet celui qui était utilisé à l'époque où apparaissent ces toponymes, pour simplifier au Moyen-Age ou un peu plus tard.

En guise de synthèse ... le site de Castennec

Le Blavet, prolongé au nord de l'Armorique par les vallées du Trieux et du Gouet, a constitué un axe transpéninsulaire commode pour relier la Manche à l'Atlantique. Mais c'est également une vallée encaissée où les abords des gués, dès le néolithique, ont constitué des zones privilégiées de l'occupation du sol.

L'éperon de Castennec avec deux gués bien attestés constitue ici un site majeur dans la vallée moyenne du Blavet. Les trouvailles de haches polies (et particulièrement un lot de haches en fibrolite statistiquement plus rares) permet déjà d'y voir un lieu d'échanges. L'établissement au Bronze Ancien de populations nouvelles sur la rive droite du

Blavet accroît l'importance du site qui apparaît dès cette époque articulé avec un territoire structuré. L'effet d'attraction sur les paysages environnants apparaît davantage encore à l'Age du Fer auquel il faut sans doute rattacher un grand nombre des enclos découverts par avion, en particulier sur la rive gauche du Blavet, qui convergent vers le site, trahissant à l'évidence une certaine densité de l'occupation du sol à proximité. Quant à l'éperon lui-même, la découverte d'une stèle basse à la Couarde indique qu'il a abrité des sépultures.

Au contraire de la plupart des éperons qui semblent tomber en déclin au lendemain de la Conquête, Castennec devient avec Plaudren et Rieux, comme l'a montré P. Merlat, l'un des noeuds qui permet l'articulation du réseau routier autour de Vannes, en direction des autres bourgades ou chefs-lieux de civitates (Gesocribate-Quimper, Vorgium-Carhaix, Condate-Rennes). Il donne naissance à un vicus routier, le Sulis mentionné dans la Table de Peutinger (carte routière du III^e siècle), implanté le long des deux voies principales qui se croisent sur le Blavet. Le carrefour est mentionné dans le Cartulaire de Redon en 1125 (ce qui laisse supposer que ces voies étaient encore au moins partiellement en service à cette époque). C'est à cette date de 1125 qu'Alain de Porhoet abandonne son château de Castel-Noec qui domine le Blavet pour s'installer au bord de l'Oust.

L'établissement sur le site de trois prieurés rattachés aux abbayes de Saint-Florent, de Saint-Gildas-de-Rhuys et de Redon témoigne des luttes d'influence qui s'y exercent. Le passage de l'habitat éclaté antique à un habitat plus groupé (bourgades et villes) modifie au Moyen-Age les itinéraires traditionnels. On se rend toujours à Carhaix mais en passant par Josselin, le long de l'Oust, par Noyal-Pontivy et Pontivy où l'on franchit le Blavet. Le Moyen-Age marque le déclin des gués antiques (Lochrist, Saint-Déan, Castennec) et annonce l'avènement des villes "fluviales" (Hennebont, Auray, Pontivy). Au XV^e siècle, le prieuré de la Couarde construit sur les vestiges du vicus gallo-romain est pratiquement en ruines.

En conclusion, il est difficile de comprendre le fonctionnement d'un site comme Castennec et les modifications

qui interviennent au cours des siècles sans se préoccuper des interactions qui s'exercent à l'échelle locale et régionale. L'étude de ces interactions s'appuie sur l'étude du paysage actuel qui est l'aboutissement de modifications complexes. Dans un paysage subsistent et survivent souvent des formes anciennes d'aménagements humains mais elles sont le plus souvent imbriquées aux formes les plus

récentes, par juxtaposition ou superposition. C'est en ce sens qu'on parle depuis quelques années d'archéologie du paysage. ■

Sauf mention contraire, les sites évoqués se trouvent dans le département du Morbihan.

Les clichés et figures sans indication d'origine sont de l'auteur.



Kervasselour (Plumeliau). Vue au sol. Structures à fossés sur pois fourragers lors de la sécheresse de 1989 (juin 1989).